



AUVERGNE  
RHÔNE ALPES



SAVOIE

## AVANT PROGRAMME DE LA COUPE AUVERGNE RHONE ALPES

### AIGUEBELETTE LE DIMANCHE 16 OCTOBRE 2022

Cette compétition est ouverte aux clubs de la ligue ARA et BFC.

<b>Organisation</b>	L'organisation est assurée par le comité de Savoie d'Aviron. Président du Comité départemental de la Savoie : Yves Charles Président/e de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes d'aviron : Stéphane Guerinot
<b>Lieu</b>	Base départementale d'aviron du Lac d'Aiguebelette – 73470 NOVALAISE Arrivée par l'autoroute A 43, sortie Lac d'Aiguebelette  LE LAC D'AIGUEBELETTE EST UN LAC « réserve naturelle régionale ». Nous demandons à tous les dirigeants et rameurs de respecter l'environnement, ainsi que la réglementation à la circulation des bateaux sur le lac (consulter les plans du bassin à la base d'aviron.)
<b>Règlement/Code</b>	Les épreuves sont disputées sous le règlement de la FFA. <b>Licence 2023.</b>
<b>Arbitres</b>	Seront désignés par Alex Mazoyer, Président de la Commission Régionale des Arbitres.
<b>Embarcations</b>	Toutes les épreuves se dérouleront sur des embarcations de construction libre (sauf cas précisés).
<b>Parcours</b>	Le parcours se déroulera en ligne de 6 partants. Départs non tenus. Classement au temps. Chez les J13-14 en 1x, obligation de disposer du brevet d'aviron en eaux intérieures niveau 3.
<b>Entraînements</b>	<b>Aucun entraînement n'est autorisé et aucune sécurité ne sera assuré en dehors des horaires de compétitions et pendant la pause du midi.</b> Ceci concerne les clubs ou rameurs inscrits à la compétition et ceux qui ne participent pas à la compétition. Il en va de la responsabilité de chaque entraîneur de faire appliquer cette consigne.
<b>Numéros</b>	Les numéros ne sont pas fournis par l'organisateur. Le premier départ sera donné à 9h00. (Modification éventuelle en fonction du nombre d'engagés.)
<b>Engagements</b>	Les engagements seront réalisés <b>uniquement</b> sur le site internet de la FFA. <a href="http://ffsa-goal.multimedias.com">http://ffsa-goal.multimedias.com</a> Les épreuves de moins de deux partants seront annulées.

<u>Ouverture des inscriptions :</u>	<i>Dimanche 25 Septembre</i>	<i>14h00</i>
<u>Clôture des inscriptions :</u>	<i>Dimanche 09 Octobre</i>	<i>18h00</i>
<u>Consultation :</u>	<i>Mercredi 12 Octobre</i>	<i>(sur le site de la ligue dans la rubrique calendrier)</i>

<b>Course Para Aviron</b>	Inscription par mail à : <a href="mailto:anthony.lalande@ffaviron.fr">anthony.lalande@ffaviron.fr</a> . En précisant le numéro de licence, le type d'embarcation et la classification. Clôture d'inscription fixé également au dimanche 09 Octobre 2022 à 18h00.
<b>Licences</b>	Chaque équipage devra être capable de présenter licence ou pièce d'identité (physique ou dématérialisée) au moment de l'embarquement ou au débarquement.
<b>Assurances</b>	Les clubs participants devront être assurés.
<b>Droit d'engagement</b>	- 5€ par siège pour toutes les courses J14, J16, J18, Séniors. - 10 € par siège pour les courses Master.

À régler au moment de la réunion des délégués. (Chèques à établir à l'ordre du Comité de Savoie Aviron)

**Pesée du barreur** Pas de pesée de barreur



- Médical et secours** Seront assurés par le Médecin de la régates et de la FFSS (Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme) de Savoie pour les secours.
- Réunion des délégués** La réunion des délégués aura lieu à 07h30 à la salle DARD de la base d'aviron
- Remplaçants** Le remplacement d'une partie des rameurs engagés doit être déclarés selon l'article 31 du code des régates sur l'imprimé officiel. (Complètement rempli y compris le n° de licence.) auprès du président de Jury
- Forfaits** Les forfaits d'équipage doivent être fait sur l'imprimé officiel lors de la réunion des délégués
- Récompense** 3 premiers J13-14 et J15-16  
Le premier J17-18, Senior, Master.
- Important** **Si les conditions climatiques ne permettent pas le déroulement des championnats Auvergne Rhône Alpes J16 de la veille. Les courses J16 du dimanche seront supprimées et remplacées par le programme du samedi.**

Information : En cas de conditions de courses défavorables l'organisation s'appuiera sur le document édité par la FFA :  
[https://ffaviron.fr/medias/downloads/ffaviron-gestion-problemes-conditions-courses-defavorables\\_1934706941.pdf](https://ffaviron.fr/medias/downloads/ffaviron-gestion-problemes-conditions-courses-defavorables_1934706941.pdf)

**Le président de la ligue Auvergne Rhône  
Alpes**  
*Stéphane GUERINOT*

**Président de la Commission  
régionale des arbitres**  
*Alex MAZOYER*

**Le président du Comité départemental  
d'aviron de Savoie**  
*Yves Charles*

**Coupe Auvergne Rhône-Alpes Automne**
**LICENCES 2023**
**DIMANCHE MATIN**

N° Course	Catégorie	Bateaux	NB Engagés	Hor. Indicatif	Distance
1-2	FS / FJ	2X		09h30	2000
3-4	HS / HJ	4X			2000
5-6	HS / HJ	4-			2000
7-8	FS / FJ	8+			2000
9	HJ16	2X			1500
10	FJ 16	4+			1500
11	Mixte 50/50 J16	4X			1500
12	HJ16	8+			1500
13	FJ 16	4X			1500
14	HJ14	1X *			1000
15	FJ14	2X			1000
16	HJ14	4X+			1000
17	FJ14	8X+			1000
18-19-20	VH/F/M Mixte	4X			1000
21-22	VH/VF	2X			1000
23	Para Aviron				1000

**DIMANCHE APRES MIDI**

N° Course	Catégorie	Bateaux	NB Engagés	Hor. Indicatif	Distance
24-25	HS / HJ	2X		14h00	2000
26-27	FS / FJ	4X			2000
28-29	FS / FJ	4-			2000
30-31	HS / HJ	8+			2000
32	FJ 16	2X			1500
33	HJ16	4+			1500
34	FJ 16	8+			1500
35	HJ16	4X			1500
36	FJ14	1X *			1000
37	HJ14	2X			1000
38	FJ14	4X+			1000
39	HJ14	8X+			1000
40-41	VF/H	8+			1000

**1X \* BREVET D'AVIRON EAUX INTÉRIEURES NIVEAU 3 OBLIGATOIRE**

